

Séance du 22 Mars 2026

Nombre de Conseillers

En exercice	11
Présents	10
Votants	10
Absents	1
Exclus	00

Date de convocation

16/03/2026

Date d'affichage

16/03/2026

L'An deux mille vingt-six le 22 mars à 20 h 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. XAVIER DELOUIS.

Etaient présents : CLAMENS Claudine, DELOUIS Xavier, BESSIERE Dorine, SERRA Lauriane, VIZIER Roland, BOUYSSOU Virginie, GIZARD Jérémy, JENTY Marion, ANDRIEU Nicolas, PEGORIER Annick

Absents : CAMMAS Alexandre excusé avec pouvoir

M. Dorine BESSIERE a été nommé secrétaire.

OBJET : Délibération pour l'élection des adjoints pour les communes de moins de 1000 habitants

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2122-7-1,
Vu la délibération du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à...,

M. le Maire rappelle que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire. Les adjoints prennent rang dans l'ordre de leur nomination et il convient par conséquent de commencer par l'élection du Premier adjoint. Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

- Election du Premier adjoint :

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- nombre de bulletins :10
- bulletins blancs ou nuls : :0
-suffrages exprimés :10
- majorité absolue :6
Ont obtenu :
- - M. VIZIER Roland : 10 voix

M VIZIER Roland ayant obtenu la majorité absolue est proclamé : Premier adjoint au maire.

-

L'intéressé a déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Xavier DELOUIS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture de Rodez
Et publication ou notification le 23 mars 2026